



Compte-rendu
Réunion Mairie <> Associations 14 juin 2014

Présents : 30 personnes environ représentantes des associations, Maire et adjoints.

La Mairie exprime le souhait de faire le maximum pour soutenir les associations.

Concernant la gestion des salles :

Pour la gestion des salles, nous souhaitons fixer des conventions avec chacune, particulièrement pour des problèmes d'assurance et de réglementation. Cette convention permettrait aussi de valoriser dans les budgets des associations la valorisation des salles. La convention permet aussi de bien finaliser des détails et responsabilités pour l'entretien, le ménage, etc...

En réponse à une question, réponse de la Mairie : « il n'est pas question de réduire les subventions du montant des subventions déjà allouées en contrepartie de la valorisation de l'usage des salles. »

La commune aborde le fait que la salle n'est pas toujours bien nettoyée, et que les conventions et un état des lieux à chaque fois permettraient d'améliorer ce problème. La Mairie propose qu'il y ait un état des lieux après chaque prise de salle par les associations, un employé de la commune serait nommé pour être en capacité de faire l'état des lieux.

Mais l'assistance fait savoir que cela va se révéler très compliqué de faire un état des lieux à chaque fois. Et il revient de l'assistance qu'il y a un problème de manque de matériel pour faire le ménage.

Il y a aussi un vrai problème avec les WC : l'utilisation des WC publics n'est pas adéquat, parce qu'il faut sortir, il n'y a pas de lumière dans les WC la nuit. Alors qu'il y a un WC à l'étage, l'assistance propose qu'il soit inclus dans la location de la salle des fêtes.

Conscient des problèmes de WC, la commune s'engage à ce que les endroits d'accueil touristiques notamment WC publics soient nettoyés, du renfort en personnel va être employé en saison.

L'assistance fait remonter que l'état des salles est assez désastreux, que ce soit la salle des fêtes (arrivée eau, WC, peinture...) la salle des arts (peinture...). La question concerne toutes les salles.

La question est posée sur le projet de rénovation globale du bâtiment en lien avec le PNRC : cela ne sera pas avant 3 à 5 ans.

Proposition des assos de mettre en place des groupes de travail rapidement pour anticiper et préparer le projet.

Une personne de l'assistance exprime qu'une salle a été repeinte à la piscine par les employés municipaux pour une activité de massage, pourraient-ils faire de même dans les salles communales ? .

La commune répond que « un minimum de rénovation des salles de l'ancienne Mairie, notamment peinture, peut être prévu, la question sera vu avec les services techniques au regard des plannings et de la charge de travail.

A propos du planning de réservation, la question suivante est abordée : la réservation doit elle être effective au « premier arrivé – premier servi », ou bien une organisation plus globale doit-elle être organisée. « Une réflexion doit être menée notamment avec la mise en place d'un calendrier partagé, d'un règlement ...etc. ».

Besoin d'une organisation générale du planning notamment sur les événements.

Concernant la communication :

La Mairie propose de moderniser le site internet de la Mairie, pour avoir un agenda partagé sur les salles, et un formulaire de contact. Réflexion possible sur une réservation en ligne.

L'Office de Tourisme, les commerces et l'ANS sont aussi des relais d'information.

L'assistance demande une amélioration des panneaux d'affichage qui sont désuets, mal positionnés, et trop petits, et qui devraient permettre de faire connaître les animations faites par les associations.

Concernant les subventions :

En introduction de la réunion, le Maire a exprimé que « Le problème est de bien répartir les subventions, le budget n'étant pas extensible ». « Il faut faire l'équilibre avec les associations déjà subventionnées par la Communauté de Communes ».

Le club des sports aborde le dossier des subventions. Avec 1.000€ pour 70 enfants, ça ne fait pas beaucoup, et c'est bien inférieur à d'autres communes, ce que les élus acquiescent en citant l'exemple d'un autre club des sports. A la question : qui peut nous aider à monter des dossiers de subvention ?, la commune propose de s'adresser au Centre Social de Saint-Laurent du Pont.

Suite à demande quand seront votées les subventions aux associations, le Maire répond que le budget global a déjà été voté, et n'évoluera pas. Les subventions des associations seront votées au prochain conseil du mois de juillet.

Forum des associations : prévu le 6 septembre 2014



Chartreuse Dynamique
www.chartreusedynamique.com